

Livret d'accueil



Bienvenue Madame... , Monsieur.....,

Vous allez intégrer l'Esat de la Bièvre le

Ce livret d'accueil est destiné à faciliter votre arrivée. Il vous présente l'établissement, ses activités, son organisation générale ainsi que des informations pratiques.

A l'Esat (Etablissement et Service d'Aide par la Travail), chaque travailleur ou travailleuse est accompagné/e par une équipe pluridisciplinaire qui l'aide à élaborer et à mettre en œuvre son projet personnalisé.

Présentation de Championnet, notre association gestionnaire

Créée en 1919 et reconnue d'utilité publique en 1931, l'association Championnet œuvre dans le champ de l'action sociale, de l'éducation spécialisée et du handicap. Elle gère une vingtaine d'établissements implantés dans 4 régions : le Finistère, Paris, l'Oise et la Haute-Savoie.

Son siège est situé au 14 rue Georgette Agutte à Paris dans le 18^{ème} arrondissement.

L'Esat de la Bièvre fait partie de l'association Championnet depuis le 1^{er} janvier 2020.

Présentation de l'Esat de la Bièvre

Notre établissement a ouvert ses portes en septembre 1982 sous l'impulsion de GERRMM, son association historique, dans l'objectif de recherche de solutions alternatives à la prise en charge sanitaire de personnes en situation de handicap psychique.

Depuis 1991, l'établissement est installé dans l'hôtel industriel du Chevaleret au 37/41 rue Louise Weiss, dans le 13^{ème} arrondissement.

L'Esat de la Bièvre accompagne dans leur réinsertion sociale et professionnelle 67 travailleurs touchés par des troubles psychiques à travers différents ateliers de production, sur site ou hors les murs.

L'équipe est constituée de :

- une directrice, un responsable administratif et de gestion,
- un médecin psychiatre, une psychologue,
- un chef de service production et 8 moniteurs d'atelier et une assistante commerciale.

Les ateliers sur site occupent le deuxième étage de l'immeuble

- Blanchisserie



- Couture



- Conditionnement/assemblage



- Métallerie



- Cuisine/restauration situé au 4^{ème} étage



Les ateliers hors les murs

○ Espaces verts



A votre arrivée, vous intégrez un de ces ateliers. Dans un deuxième temps, vous choisirez un atelier principal et un atelier secondaire.

Documents à fournir lors de votre intégration Copie de la notification MDPH de votre orientation en Esat Copie d'une pièce d'identité

Attestation d'affiliation à la sécurité sociale Un RIB

Remplir la fiche de renseignement comportant les coordonnées de votre médecin psychiatre traitant et de la personne de confiance.

Remplir l'attestation d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Informations pratiques

Le métro le plus proche est Chevaleret (ligne 6).

A proximité également : Bibliothèque François Mitterrand (ligne 14).



Les horaires : arrivée à 8 h 50 pour se changer dans les vestiaires (prévoir un cadenas personnel) et prise de poste à 9h.

Fin de la journée à 16 h 30 avec une pause déjeuner de 45 mn.

Les EPI (équipements de protection individuelle) : il s'agit des chaussures de sécurité, lunettes de protection, gants, etc. Leur port est obligatoire.

Les repas : il vous est proposé un service de restauration sur place. Il est possible de demander des repas végétariens ou sans porc. Prix du repas : 3,76 € (tarif 2022).

Les pauses : chaque atelier fait une pause de 10 mn le matin et 10 mn l'après-midi.

La mutuelle : la souscription à la mutuelle collective Intégrance est obligatoire pour tout nouvel arrivant. Si vous avez déjà une mutuelle, il faudra la résilier au plus tard le 31/12 de l'année de votre arrivée.

- ① 50 % du coût de la mutuelle est pris en charge par l'ESAT.
- ② Participation travailleur : 25,63 € (tarif 2020).

La prévoyance : l'ESAT a souscrit un contrat de prévoyance collective qui couvre les risques d'invalidité et de décès.

La rémunération : vous percevez une rémunération garantie qui s'élève à 55,71 % du SMIC. Elle est complétée par l'AAH et la prime d'activité le cas échéant.

La carte Navigo : si vous n'avez pas droit à la carte Améthyste, vous pourrez bénéficier de la prise en charge de 50 % de la carte Navigo.

Le respect du cadre législatif

L'Esat de la Bièvre a mis en place tous les outils de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médicosociale :

- Le livret d'accueil
- La charte des droits et des libertés
- Le règlement de fonctionnement
- Le contrat d'aide et de soutien par le travail : il est signé dans le mois suivant votre admission
 - La personne qualifiée : peut vous aider à faire valoir vos droits.
 - o Contact : ars-dd75-personnes-qualifiees@ars.sante.fr
- Le conseil de vie sociale : des délégués d'atelier se réunissent une fois par mois avec la direction. Ils remontent les questions des travailleurs et sont force de proposition.
- Le projet d'établissement : établi pour la période 2017-2021, il est à disposition sur simple demande. Une nouvelle version est en cours de réécriture.

Notre établissement applique le règlement général sur la protection des données (RGPD) qui garantit une utilisation des données personnelles respectueuse de la vie privée des personnes accueillies.

Fumer ou de vapoter est interdit dans l'immeuble (ateliers et parties communes) et autorisé au rez-de-chaussée pendant les pauses.

Les annexes

- Annexe 1 : la charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Annexe 2 : le règlement de fonctionnement

Sites internet utiles Association Championnet :

<https://association.championnet-asso.fr/> ESAT de la Bièvre :

<https://esatdelabievre.com/> MDPH : <https://handicap.paris.fr/demarches-mdph/>

CAF : <http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-paris/accueil>